

COMMUNE DE BOMPAS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre le dix-neuf décembre

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu de ses délibérations sous la présidence de Madame Laurence AUSINA, Maire

Date de convocation : 13 Décembre 2024

Membres en exercice : 29

Présents : Mesdames et Messieurs Laurence AUSINA, Didier MALE, Sylvie TROTIN, Carmen ARANEGA, Marie-Josée VIEGAS, Gilles GUILLAUME, Jean-François FRANCHET, Jérôme CATHALA, Jean Pierre SERRIE, Colette GONZALVEZ, Arnaud TREMOUILLE, Christophe MONELLS, Claude CAMPS, Dominique TEXTORIS, Vanessa ALBERICH, Pierre TILLOIS, Yolande LAFRANCAISE, Bernard MARY, Alain GRIEU, Brigitte LESIEUR,

Absents excusés : Mesdames et Messieurs Marine PICORNELL ayant donné procuration à Didier MALÉ, Lucy FERRER ayant donné procuration à Marie DARNER, Carole COLMENERO ayant donné procuration à Carmen ARANEGA, Jérôme RUMEAU ayant donné procuration à Marie-Josée VIEGAS, Caroline LANGLAIS ayant donné procuration à Brigitte LESIEUR, Bernard CONSTANT ayant donné procuration à Alain GRIEU

Absents : Mesdames et Messieurs Frédérique CUGULLERE, Michel CUGULLERE

Secrétaire de séance : Pierre TILLOIS

Objet : 2024/06/22 – Tableau des effectifs

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial commun réuni le 10 décembre 2024 ;

Considérant que faisant suite à des demandes de changements de filières, des stagiarisations et promotions d'agents, il convient de procéder à la révision du tableau des effectifs par l'ouverture et la suppression de postes :

Considérant la proposition de tableau des effectifs ci-après :

TABLEAU DES EFFECTIFS DECEMBRE 2024

CATEGORIE	GRADES OU EMPLOIS	mouvement	Emplois AUTORISES	Emplois POURVUS	Temps travail
EMPLOIS FONCTIONNELS					
A	Directeur Général des Services		1	1	100%
A	Directeur Général Adjoint des Services				
	TOTAL (1)	0	1	1	
FILIERE ADMINISTRATIVE					
A	Attaché Principal		0	0	
A	Attaché		1	0	
B	Rédacteur Principal de 1ère classe	+1	1	0	100%
B	Rédacteur Principal de 2ème classe		1	1	100%
B	Rédacteur		2	1	100%
C	Adjoint Administratif Principal de 1ère classe		2	2	100%
C	Adjoint Administratif Principal de 2ème classe	-1	1	0	TNC
C	Adjoint Administratif Principal de 2ème classe		6	6	100%
C	Adjoint Administratif	+1	7	6	100%
C	Adjoint Administratif		1	0	TNC
	TOTAL (2)	+1	22	16	
FILIERE TECHNIQUE					
A	Ingénieur	+1	1	0	100%
B	Technicien Principal de 1ère classe		1	1	100%
B	Technicien Principal de 2ème classe		0	0	
B	Technicien		0	0	
C	Agent de Maîtrise Principal		4	4	100%
C	Agent de Maîtrise		1	1	100%
C	Adjoint Technique Principal de 1ère classe	+3	5	1	100%
C	Adjoint Technique Principal de 2ème classe	-3	29	24	100%
C	Adjoint technique Principal de 2ème classe		4	3	TNC
C	Adjoint Technique	-3	10	7	100%
C	Adjoint Technique	-4	4	1	TNC
	TOTAL (3)	-6	59	42	
FILIERE ANIMATION					
B	Animateur Principal de 1ère classe		1	1	100%
B	Animateur Principal de 2ème classe				
C	Adjoint d'Animation Principal de 1ère classe	+3	4	1	100%
C	Adjoint d'Animation Principal de 2ème classe		4	3	100%
C	Adjoint d'Animation Principal de 2ème classe		1	0	TNC
C	Adjoint d'Animation de 1ère classe		0	0	
C	Adjoint d'Animation		3	0	TNC
C	Adjoint d'Animation		6	1	100%
	TOTAL (4)	+3	19	6	
FILIERE SOCIALE					
C	Agent spécialisé ppi des écoles maternelles de 1ère classe		2	0	100%
C	Agent spécialisé ppi des écoles maternelles de 2ème classe		6	5	100%
C	Agent spécialisé ppi des écoles maternelles de 2ème classe		0	0	TNC
C	Agent spécialisé des écoles maternelles de 1ère classe		0	0	100%
	TOTAL (5)		8	5	
FILIERE POLICE MUNICIPALE					
B	Chef de service	+1	1	0	100%
C	Brigadier Chef Principal		5	4	100%
	TOTAL (6)	+1	6	4	
FILIERE MEDICO-SOCIALE					
B	Technicien Paramédical de classe normale		1	1	TNC
	TOTAL (7)		1	1	
	TOTAL (1)+(2)+(3)+(4)+(5)+(6)+(7)	-1	116	75	

AGENTS EN DISPO : 2

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés décide :

- **D'APPROUVER** les tableaux des effectifs pour la commune et pour le CCAS comprenant les ouvertures et fermetures de postes telles que proposées dans le tableau présenté ci-avant.
- **D'AUTORISER** le Maire ou son représentant à signer tout acte utile en la matière.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents

« Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations ».

Fait à Bompas, le 19 Décembre 2024

PUBLIÉ LE... 20 DEC, 2024

Le Maire,
Laurence AUSINA


